

Pour les médecins non plus, « les antibiotiques, c'est pas automatique »

Le troisième « plan national 2011-2016 d'alerte sur les antibiotiques » cible une menace de santé publique majeure: le nombre croissant de situations d'impasse thérapeutique du fait du développement des résistances aux antibiotiques.

Il est établi que ces résistances seraient la conséquence des mésusages des antibiotiques. C'est dans ce contexte que les Commissions collégiales des spécialités de médecine générale et exercice mixte de l'URPS médecins ont souhaité faire un état des lieux* de la prescription des antibiotiques réalisée dans les cabinets des médecins libéraux franciliens.

* Enquête menée par questionnaire adressé par courrier au printemps 2013 auprès d'un échantillon de 8000 médecins libéraux franciliens (médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, ORL, pneumologues) avec un taux de réponse de 8,2 %.

Les premiers résultats significatifs de cette étude indiquent que 99 % des médecins s'interrogent avant de prescrire des antibiotiques dont 76 % entre 1 et 3 fois par jour. Et 96 % s'interrogent aussi sur le choix de l'antibiotique à prescrire au moins une fois par jour.

→ L'information et la formation des médecins à l'antibiothérapie

Si très majoritairement les médecins se disent suffisamment informés sur les recommandations relatives à la prescription d'antibiotiques, 24 % des répondants estiment toutefois que les informations mises à leur disposition sont insuffisantes ou inadaptées. Il semble que les sources permettant d'accéder aux supports d'aide à la prescription soient aussi trop nombreuses. Pour les généralistes, les gynécologues et les ORL, la principale référence reste les recommandations citées respectivement à 72 %, 89 % et 82 %. Viennent ensuite les revues médicales et les sites internet. Quant aux pédiatres, ils sont 60 % à se référer autant aux revues médicales qu'aux recommandations. Bien que le recours à un confrère n'arrive qu'en quatrième position des moyens cités pour s'informer (avec un taux de 22 % toutes spécialités confondues), 50 % des répondants déclarent avoir déjà contacté un confrère pour lui demander conseil

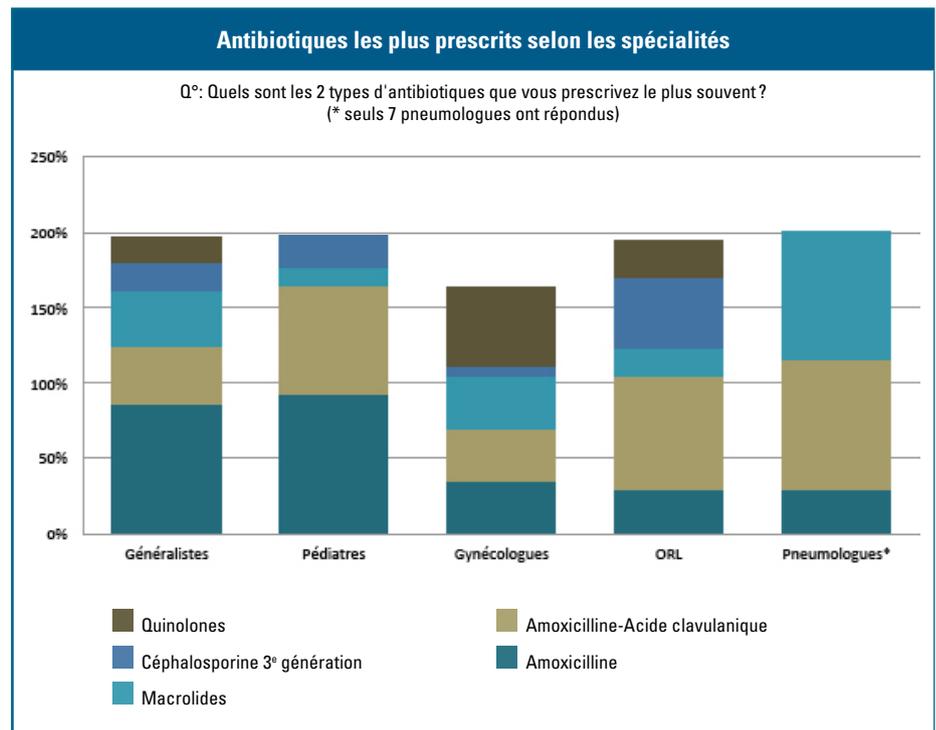
sur une antibiothérapie: 24 % ont déjà contacté un confrère hospitalier, 13 % un confrère libéral et 13 % indifféremment l'un ou l'autre.

En matière de formation, les médecins interrogés sont 64 % à déclarer en avoir suivi au moins une sur l'antibiothérapie durant les 5 dernières années et 20 % en ont suivi plus de trois. Les pédiatres sont les médecins qui suivent des formations le plus fréquemment: ils sont 53 % à avoir suivi plus de trois formations sur les 5 dernières années.

Toutes spécialités confondues, les répondants souhaitent cependant à 32 % suivre des formations pour améliorer leur connaissance sur les résistances aux antibiotiques. Enfin, 7 médecins sur 10 désiraient recevoir directement les référentiels de bonnes pratiques.

→ Des prescriptions conformes aux recommandations

Toutes spécialités confondues, l'amoxicilline est l'antibiotique le plus largement





prescrit (80 % des prescriptions), suivi par l'amoxicilline-acide clavulanique (42 %) et les macrolides pour un tiers (35 %). Les C3G et les quinolones représentent chacun 20 % des réponses.

→ La non prescription d'antibiotiques contestée par les patients

Autre fait marquant, la quasi-totalité des praticiens déclarent recevoir des patients qui se sont auto-médiqués en antibiothérapie: 98 % pour les médecins généralistes, 96 % pour les ORL et les gynécologues, et 75 % pour les pédiatres. Seuls 17 % des médecins affirment n'être jamais contestés lorsqu'ils ne prescrivent pas d'antibiotique. Il semble que le jugement des médecins ayant plus d'ancienneté (31 ans et plus) soit mieux considéré puisque 23 % déclarent n'être jamais contestés alors que seuls 7 % des répondants ayant moins de 10 ans d'ancienneté le sont.

Pour 98 % des praticiens interrogés, des explications complémentaires accompagnent fréquemment les prescriptions dans le but d'obtenir une bonne compliance des patients. L'ensemble des médecins déclarent aussi aborder habi-

tuellement les notions de référentiels sur le bon usage des antibiotiques.

→ Les préconisations de l'URPS

Les réponses à cette enquête montrent bien que les médecins ne prescrivent pas automatiquement des antibiotiques, ils sont guidés par une réflexion tout au long de leur consultation. La demande de formation est clairement exprimée même si les prescriptions semblent globalement conformes aux recommandations. Ces éléments confirment l'aptitude des médecins à se remettre en question et leur sensibilisation à la problématique de l'antibiorésistance. Les résultats montrent également que les médecins libéraux font de l'éducation thérapeutique au quotidien en informant leurs patients sur le bon usage des antibiotiques. Cependant, les patients sont encore nombreux à contester les décisions du médecin, voire à s'automédiquer en antibiothérapie.

Au vu de ces résultats, l'URPS Médecin préconise quatre axes d'action pour limiter les mésusages des antibiotiques et donc réduire les risques associés:

- lancer une campagne à destination du grand public aussi impactante que celle réalisée en 2001 par l'Assurance maladie qui avait pour slogan « *les antibiotiques, c'est pas automatique* » et non limitée à une campagne Internet comme annoncé récemment par l'État;
- favoriser la participation des médecins aux formations sur le bon usage des antibiotiques;
- faciliter la communication directe et ciblée des référentiels auprès des praticiens;
- la délivrance sur simple dose prescrite. ▣

*Dr Claude Martineaux
et Dr François Wilthien,*
coordonnateurs de la commission
collège médecine générale

Dr Patrick Assyag et Dr Philippe Renard,
coordonnateurs de la commission
collège à exercice mixte.

Les spécificités des gynécologues

Contrairement aux autres spécialistes interrogés, les gynécologues prescrivent majoritairement les quinolones (53 %) et citent à égalité l'amoxicilline, l'amoxicilline – acide clavulanique et les macrolides (35 %). Cette différence de comportement peut s'expliquer par le fait que les gynécologues réalisent fréquemment des examens complémentaires avant de prescrire un antibiotique (26 % le font systématiquement). L'ensemble des gynécologues déclarent procéder à des examens complémentaires lorsque 5 à 12 % des autres spécialistes déclarent ne jamais en faire.

Cela explique aussi pourquoi ils s'interrogent moins avant de prescrire et hésitent moins sur le choix de l'antibiotique. Ils sont moins contestés que les autres spécialistes (74 % ne le sont jamais). Une autre conséquence est que près de 50 % d'entre eux n'abordent jamais les notions de référentiels sur le bon usage des antibiotiques avec leurs patients.

Enfin, 42 % des gynécologues se sentent insuffisamment informés et estiment que les informations mises à leur disposition sont insuffisantes ou inadaptées. Pour autant, ils sont 68 % à n'avoir suivi aucune formation.

Pour en savoir plus

→ **Plan antibiotiques:**
<http://www.plan-antibiotiques.sante.gouv.fr/>

Cet espace Internet met à la disposition des professionnels de santé des informations actualisées sur les antibiotiques et les résistances bactériennes.

→ **Rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM):**
Évolution des consommations d'antibiotiques en France entre 2000 et 2012 – juin 2013 – source: <http://ansm.sante.fr/Mediatheque/Publications/Rapports-Syntheses-Medicaments>